Paulus, un ajusteur, Adolphe Lambert, âgé de 21 ans, demeurant rue de France, a été blessé à l'index droit pendant son travail. Quelques jours de repos lui ont été prescrits par M. le docteur Lherbier.

— A l'établissement de teinture et d'apprêt « l'Avenir », l'un des ouvriers, Henri Vanboutte, âgé de 14 ans, demeurant rue de l'Alma, fort Fresez, a été blessé à la tête par la chute d'un rouleau. M. le docteur Druesne lui a prescrit quelques jours de repos.

— Dans l'atelier de construction de M. Crépelle-Fontaine, un manœuvre, Louis Coen, âgé de 36 ans, demeurant rue d'Alger, cour Crupelandt, s'est contusionné les reins pendant son travail. M. le docteur Ballenghien lui a ordonné huit jours de repos.

— Dans la teinturerie-apprêt de M. J. Vanackere, un teinturier, Gustave Evrard, âgé de 22 ans, demeurant rue de l'Alma, cour Lefebvre-Dupire, a été brûlé au pied gauche par de l'eau bouillante. M. le docteur Labbe lui a ordonné dix jours de repos.

— Jean Devlaminck, tarrassier, âgé de 53 ans, demeurant rue de Lannoy, 121, s'est blessé en soulevant une brouette. M. le docteur Merlier a examiné l'ouvrier, qui travaille pour le compte de M. J. Salomon, entrepreneur, et lui a ordonné huit jours de repos.

POUR PURGER UNE PEINE. — En vertu d'un extrait du jugement du Tribunal correctionnel de Lille, en date du 14 mai 1902, le sous-brigadier de sûreté Labbe a arrêté, jeudi après-midi, rue Turgot, une ouvrière soigneuse, Eléonore Boccard, âgée de 20 ans, sans domicile fixe. Cette personne a été condamnée à trois mois de prison pour fraude.

ARRESTATION D'UN EXPULSÉ. — Jeudi après-midi, l'agent de sûreté Gautier, a procédé, rue des Longues-Haies, à l'arrestation de Marie Aelvoet, journalière, âgée de 28 ans, sans domicile fixe, inculpée d'infraction à un arrêté d'expulsion en date du 15 octobre 1892.

VOL D'UNE POULE. — Jeudi matin, M. et Mme Fauvergue, demeurant rue de Beaumont, 24, ont constaté que des malfaiteurs leur avaient enlevé une poule. La police a été informée.

NE PAS CONFONDRE. — M. Paul Delbourcq, mécanicien, âgé de 17 ans, demeurant à Leers, nous prie de dire qu'il n'a rien de commun avec la personne du même nom qui a été inculpée dans un vol de courroies.

ENTERREMENT DU VENDREDI 27 JUIN. — Mme Françoise Lepers, née Virginie Poissonnier, 9 h. 1/4, rue de Elisabeth.

LES MÉNAGÈRES feront bien de penser à leur beurre de provision, et de se rappeler que la laiterie d'Oostcamp garantit la pureté et la parfaite conservation de ses beurres.

Adresser au plus tôt les commandes, rue du Bois, 13.

Prix du beurre salé mis en pots : 2 fr. 95 le kilog.

Violons, mandolines et tous instruments pour fanfares et harmonies. **E. Screpel-Pollet**, Grande-Rue.

ON TROUVE à la Librairie du *Journal de Roubaix*, 71, Grande-Rue :

Des règlements de jeu de flechettes;
Des règlements de jeu de piquet. 7307

Communications

ROUBAIX. — Chorale les Rigolos. — Samedi, 28 juin, réunion à huit heures et demie, pour le banquet du quatrième anniversaire de la fondation de la société. Les décorés sociétaires sont invités.

— La Symphonie Sainte-Cécile, dont le siège est établi à l'estaminet du « Soleil », angle des rues de l'Ommelet et Pellart, a nommé sa Commission comme suit : Président d'honneur, Fernand Decierck; président, Armand Tiberghien; vice-président, Pierre Beuscart; secrétaire, Louis Colin; trésorier, André Van Biervliet; chef, Gustave Bossut; sous-chef, Emile Frutsaert; commissaires, Albert Prévost et Jules Vasquenoy. — N.-B. : Les musiciens qui voudraient faire partie de la Symphonie, sont priés de se faire inscrire au local de la société, le vendredi de huit heures et demie à dix heures.

— Chorale du Fontenoy. — Réunion générale samedi, à huit heures du soir, pour le payement des coupons et prises des drapeaux. Dimanche, 29 juin, départ à deux heures et demie du local pour le festival de Lille.

— Union des Travailleurs. — Répétition générale, vendredi 27. Communications extrêmement importantes.

— Médaillés et soldats coloniaux de Roubaix. — Réunion obligatoire dimanche 29 juin, à une heure, au Café Anglade, place de la Gare. On se rendra en corps à Tourcoing pour assister à la promenade flamande organisée au bénéfice des sinistrés de la Martinique. Départ du train à 1 heure 15; médailles et insignes de rigueur. Toute absence non motivée sera passible d'une amende de 0 fr. 50.

— Cercle Artistique (section de Roubaix). — Les personnes s'occupant à un titre quelconque de théâtre, littérature, musique, photographie, peinture, sculpture, qui désireraient faire partie du Cercle, sont priées d'envoyer leur adhésion à MM. Lambin, directeur départemental, 57, rue Saint-Quentin, ou Louis Malieu, secrétaire, 28, rue Rollin. Une réunion générale de toutes les différentes sections aura lieu samedi prochain 28 juin, chez M. Dolphens, 55, rue des Fondeurs, à huit heures et demie du soir.

— Association des anciens élèves de l'Ecole Nationale des Arts Industriels. — Groupe mécanique, chauffeurs et peignage et filature : Réunion le dimanche 29, à onze heures du matin, rue Neuve, 55. Ordre du jour : Dispositions à prendre en vue de la visite du peignage de M. Alfred Motte; renouvellement du bureau.

CROIX

LA FRAUDE EN CHEMIN DE FER. — M. Mouy, contrôleur des douanes de Roubaix, accompagné des préposés Henri Wassenquère et Paul Pagniez, a saisi, en gare de Fourquières-Flesselles-Ville (Somme), deux fûts renfermant 194 kilos de tabac belge, qui avaient été expédiés de Croix, à la gare de Croix-Wasquehal (Nord). L'expéditeur, resté inconnu, les avait déclarés comme renfermant de la couleur.

UN VOL EN PLEIN JOUR. — Un malfaiteur inconnu a pénétré, mercredi après-midi, de l'absence de M. François Roland, jardinier, Grande-Rue, 25, pour s'introduire dans son habitation comme sous le nom de la Petite-Ferme. A sa rentrée vers cinq heures, M. Roland constata que toutes les portes des chambres étaient fracturées et tous les meubles ouverts et bouleversés. Le voleur n'a emporté qu'une montre en argent avec sa chaîne. M. Segnin, commissaire de police, informé jeudi matin, a immédiatement commencé une enquête.

ACCIDENT DU TRAVAIL. — Un manœuvre de maçon, Théodore Rivière, 41 ans, domicilié à Marquain (Belgique), au service de MM. Goffin et Gabriel, entrepreneurs à Roubaix, qui travaillait à l'établissement Isaac Holden, est tombé sur un lanterneau en verre et s'est fait une plaie contuse à la jambe droite.

DEUX CONTRAVENTIONS ont été faites à M. Pierre Wyffels, camionneur, pour avoir laissé une maison de construction sans garage et pour abandon de voiture.

WASQUEHAL

FÊTE NATIONALE DU 14 JUILLET 1902. — La Mairie nous communique la note que voici :

« Le maire de Wasquehal invite les sociétés non subventionnées de la commune, désireuses de participer au cortège du 14 juillet, et de profiter de la prime de 10 fr. qui sera allouée à chaque société qui aura pris part au cortège, de se faire inscrire au Secrétariat de la Mairie à partir de ce jour jusqu'au 5 juillet inclusivement de neuf heures à midi et de deux heures à cinq heures.

CONTRIBUTIONS DIRECTES. — Le contrôleur des contributions directes se rendra à la mairie de Wasquehal le 1er juillet 1902, à huit heures et demie du matin afin de constater les changements à opérer pour la confection des rôles des contributions directes de 1903.

UN FEU DE CHEMINÉ a éclaté mercredi après-midi dans une maison située rue de Tourcoing, en face de l'estaminet du « Pinson des Ardennes », et habitée par M. Merlin. Les locataires, ouvriers de fabrique, étaient absents à ce moment. Ce sont les voisins qui, s'étant aperçus qu'une fumée épaisse sortait de la maison, brisèrent un carreau pour ouvrir une fenêtre et pénétrant dans la maison éteignirent ce commencement d'incendie.

LANNOY

SUCCÈS SCOLAIRES. — Mlles Renée Leborgne et Aline Debriffe, élèves du pensionnat des religieuses de la Sainte-Union ont été reçues aux examens du brevet élémentaire. Ces succès font honneur à leurs dévouées maîtresses.

TOUFFLERS

L'ENQUÊTE OUVERTE A LA MAIRIE relativement aux travaux à exécuter au chemin de Lys a été close jeudi soir. Aucune observation n'a été consignée au dossier.

FILTRE CHAMBERLAND Système PASTEUR
2 grands Prix en 1900. *Eviter les imitations.*

LEERS

SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS. — Les subventions suivantes viennent d'être accordées aux sociétés de secours mutuels, en exécution de l'article 26 de la loi du 1er avril 1898 : Société St-Winoc, 29 fr.; Société St-Jean Baptiste, 24 fr. 50; Société St-Antoine-de-Padoue, 59 francs.

TIR A LA PERCHE. — Le grand tir à l'arc à la perche, organisé par la société « la Concorde » aura lieu dimanche prochain, à deux heures.

GRAND-BAISIEUX

UN CARROUSEL VÉLOCIPÉDIQUE INTERNATIONAL, organisé par la « Joyeuse Pédale », de Baisieux, établie chez Mme Cornile, aura lieu dimanche, au bénéfice des pauvres. Le Cercle musical de Blaisian prêtera son bienveillant concours à la fête. Il y aura 150 francs de prix ainsi répartis : 1er prix, 40 fr.; 2e, 30 fr.; 3e, 20 fr.; 4e, 15 fr.; 5e, 10 fr.; 6e, 8 fr.; 7e, 6 francs. La mise est de 1 franc. Les dames auront deux bagues d'avance. En cas de mauvais temps, la Commission se réserve de renvoyer le carrousel à une date ultérieure. Le jury sera composé de cinq membres dont trois étrangers.

FOREST

LA FÊTE DE L'ADORATION. — Les offices religieux de dimanche prochain, jour de l'Adoration, auront lieu comme suit : Messe de communion à six heures; messe basse à huit heures; grand'messe à dix heures, célébrée par M. l'abbé Pollet, curé d'Heu; vêpres et salut à trois heures.

CYSOING

UN CARROUSEL INTERNATIONAL EN VOITURE. — Ce carrousel, qui aura lieu dimanche, 29 juin, est organisé par la société « les Amis Réunis ». 250 francs de prix seront répartis entre les vainqueurs de la façon suivante : Cavaliers : 1er prix, 50 fr.; 2e, 35 fr.; 3e, 25 fr.; 4e, 20 fr.; 5e, 15 fr.; 6e, 12 fr.; 7e, 10 fr.; 8e, 8 fr.; 9e et 10e, 5 francs. — Dames : 1er prix, 15 fr.; 2e, 12 fr.; 3e, 10 fr.; 4e, 8 fr.; 5e, 5 francs. — Deux primes seront, en outre, tirées au sort entre les voitures avant prix part au cortège. Le carrousel aura lieu rue Thiers; le cortège partira à trois heures; la mise est de 1 fr. 50 pour les cavaliers et de 1 franc pour les dames. En cas de mauvais temps, la Commission répartira les prix en proportion du nombre des concurrents. Le jury sera composé de cinq membres, dont deux étrangers et trois de la Commission.

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX *Maison fondée en 1835*
A ROUBAIX, Grande-Rue, 71
A TOURCOING, rue Carnot, 5
Spécialité de **Catalogues. — Prix-Courants. — Mémoires. — Compte-rendus. — Brochures. — Travaux divers à grand tirage.** Prix très modérés. outillage moderne. — Exécution rapide et soignée. 1

VOULEZ-VOUS quelques bons conseils pratiques et économiques pour ce qui concerne votre cuisine, votre toilette, vos appartements, etc., etc. Achetez les volumes de Tante Rosalie, prix, 1 fr. 50, en vente à la librairie du *Journal de Roubaix*. 8546

AVIS AUX BRASSEURS. — La librairie du *Journal de Roubaix* met en vente des feuilles de mise de feu. Texte nouveau. 6293

Œufs frais, rue du Bois, 13.

WATTRELOS

LE CONFLIT D'ATELIER DE LA VIEILLE-PLACE. — M. Bossard, commissaire de police, a terminé hier son enquête relative au conflit que nous avons relaté, et qui s'est produit, mercredi, dans les ateliers de la Société française pour la fabrication des raccords pour tubes en fer dirigée par MM. J. Lecat, G. Boutry et Cie. Il y a dans cette usine des ouvriers spécialistes allemands, des flamands flamingants, des wallons et des français. Les uns sont jaloux des autres pour des questions de préférences supposées, de supériorité, de salaires, et brochant sur tout cela, il y a un antagonisme que la différence de nationalité explique peut-être.

Mercredi matin, ce fut dans les ateliers une mêlée générale : il paraît qu'un forgeron avait intentionnellement ou non, chauffé un outil dont son voisin devait se servir et que celui-ci s'était brûlé les doigts, un corps à corps s'en était suivi, puis entre forgerons et frappeurs, quelques coups de marteau avaient été de part et d'autre distribués; enfin, qu'un Allemand, Ludwig Wieldaeghen, né à Dusseldorf, le 5 décembre 1831, avait frappé un ouvrier du nom de Prévost d'un coup de couteau au bras. Là-dessus, les sept Allemands avaient été chassés des ateliers par tous les autres ouvriers, faisant cause commune.

L'enquête a été très difficile; il y avait eu à un certain moment un coup de sifflet, considéré comme le signal du combat, mais qui l'avait donné ? Impossible de le savoir. Aujourd'hui, tout se résume à quelques contusions, des yeux pochés, des figures tuméfiées, le léger coup de couteau reçu par Prévost, et l'arrestation de Ludwig Wieldaeghen, qui sera dirigé sur Lille ce matin. Un procès-verbal a été dressé à un autre Allemand, Henry Van Lathum, né à Emmerich, le 28 mars 1831.

Nous devons, à la vérité, de dire que cette affaire, en somme assez peu importante, a fait beaucoup de bruit dans la commune.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — En posant un gitage dans les chantiers de la Société chimique roubaisienne de Sainte-Marguerite, un ouvrier de Mouvaux, Jules Lefebvre, demeurant à Roubaix, rue d'Iéna, 14, est tombé et s'est fait une entorse du poignet droit.

— Une ouvrière de la filature Leclercq-Dupire, Sophie Delatre, demeurant rue de Lessus, a été blessée légèrement au pied droit par la chute d'un panier.

VIOLENCES AU TOUQUET. — La veuve Danvers, qui demeure au Touquet, maisons Mercier, a déclaré au commissariat de police que son voisin, nommé Leblanc, avait exercé sur elle de telles violences qu'il lui avait enfoncé les côtes. M. Bossard s'est rendu au Touquet pour y faire une enquête, et Leblanc sera poursuivi pour coups et blessures.

LA PUBLICITÉ

Vous êtes fabricant ou commerçant ? Vous êtes courtier ou représentant de maisons sérieuses ? Vous fabriquez ou vous vendez de bons et de beaux articles à des prix avantageux ?

Comment voulez-vous que le public le sache, si vous ne le lui dites pas ? Et quel moyen plus sûr de le lui dire, que de le répéter fréquemment dans un journal lu par tous ?

TOURCOING

UNE FÊTE A L'INSTITUTION DU SACRÉ-CŒUR. — Les élèves de notre excellent établissement d'éducation étaient en liesse hier jeudi : pour la première fois, ils célébraient la fête de leur nouveau et distingué supérieur, M. l'abbé Charles Lecomte; aussi avait-on donné à la cérémonie un éclat tout particulier. Nous avons été surtout frappé de l'exubérante et franche gaieté, de l'entrain, de la grande cordialité qui animaient cette fête.

Le matin, M. le supérieur avait célébré dans la chapelle de l'Institution une messe solennelle. Puis c'étaient dans les cours et jardins de l'établissement des jeux les plus variés. A une heure de l'après-midi, le dîner était servi dans le vaste réfectoire à près de quatre cents convives, deux cent quarante élèves internes et demi-pensionnaires, plus de cent cinquante invités.

A la table d'honneur se trouvaient groupés autour de M. le supérieur, son père, M. Lecomte-Goeman, MM. les chanoines Dhalluin, Van Bockstael et Fichaux, Mgr Louis Glorieux, MM. les abbés Cornille, ancien économe du collège; Ducoulombier, curé du Sacré-Cœur; Paul Reboux, aumônier de Saint-Michel; Henri Poulet, aumônier de N.-D. des Anges; Joseph Delepoulle, aumônier de la Sainte-Union; Varrasse, supérieur de Saint-Jean de Douai; J.-B. Destombes, curé de Bousbecques; MM. les abbés Goeman, oncles de M. le supérieur; le R. P. Dehaene, supérieur des Rédemptoristes; R. P. Le Bail, puis les membres du comité des anciens élèves : MM. Emile Barrois, président; docteur Fichaux et Romain Flipo, vice-présidents; Hippolyte Scalabre, trésorier; docteur Brunet, Louis Lehembre, Louis Sion-Arnould, conseiller d'arrondissement. Parmi les autres invités les membres du clergé de la ville et des représentants de la presse.

Au dessert, M. le chanoine Van Bockstael a porté un toast à la santé de M. le supérieur et à la prospérité de l'Institution du Sacré-Cœur. Après avoir accordé un souvenir ému au regretté Mgr Leblanc, M. le chanoine Van Bockstael s'est réjoui, pour l'Institution, d'avoir trouvé en M. l'abbé Charles Lecomte un successeur dont il fait l'éloge le plus délicat et le plus mérité. Toute l'assistance s'unit par ses acclamations aux éloges de M. le chanoine Van Bockstael.

M. Emile Barrois, président de l'Association des anciens élèves, remercie M. le supérieur d'avoir pensé à associer les anciens à cette belle fête de famille. Il est heureux de voir se continuer par M. l'abbé Charles Lecomte les nobles traditions qui ont fait la gloire et le renommée de notre vieux collège et, au nom des anciens élèves, il porte une santé chaleureuse à M. le supérieur.

M. l'abbé Charles Lecomte se lève à son tour et, dans une de ces improvisations d'une éloquence élégante et communicative dont il a le secret, il tient pendant quelques minutes tout son auditoire sous le charme de sa parole.

« Mes enfants, dit-il, vous savez combien j'ai le culte des souvenirs, et surtout quand ces souvenirs sont si doux pour le cœur. »

C'est alors un hommage ému à la mémoire de Mgr Leblanc, de celui que M. l'abbé Lecomte aime à appeler son père; puis, avec son tact exquis, M. le supérieur trouve un mot charmant pour tous ceux qui l'entourent : pour son père à qui il donne un touchant témoignage d'affection, pour M. le chanoine Van Bockstael, pour M. le chanoine Fichaux, pour M. l'abbé Cornille, pour ses oncles, MM. les abbés Goeman, pour tous les professeurs, ses dévoués collaborateurs dans l'œuvre d'éducation qu'il dirige avec autant d'autorité que de dévouement, pour les anciens élèves représentés par leur comité, pour les membres de la presse. Il termine en demandant un vivat au Pape Léon XIII, qui est chanté par toute l'assistance.

Les élèves et tous les invités se répandent ensuite dans les cours de l'établissement où ont été organisées, par les élèves eux-mêmes, les réjouissances les plus variées. Il y avait entre autres une sorte de cortège qui ne manquait ni de pittoresque, ni d'entrain; si les groupes n'étaient pas très compacts, ils étaient assez nombreux et comprenaient plusieurs jolis petits équipages; une mention particulière à un certain « Mossieu le Maire » saluant majestueusement et débitant du haut de sa calèche le plus abracadabrant discours qu'on puisse rêver. Puis, il y avait des quêteurs zélés réclamant des gros sous pour les victimes de la Martinique et une réduction de Promenade flamande qu'égayaient les allegros d'une Fanfare de Fouilly-les-Oies, et en somme très réussie.

Vers six heures, la magnifique salle des fêtes était complètement occupée par les élèves, les membres de leurs familles et les invités. Une très attrayante séance y était donnée; le programme bien varié comprenait une partie musicale à laquelle MM. Heinrick frères et fils, Paul Deldyck, Jean Wibaux, Jean Vandeputte ont donné leur précieux concours; une autre partie était remplie par M. Max Nemo et par son père M. Baugey-Dally. Max Nemo est à peine âgé de quatorze ans et pourtant il a une diction jointe à un sens dramatique extraordinairement développé qui en font un véritable prodige.

Max Nemo a dit plusieurs monologues, une scène du *Cinna* de Corneille, plusieurs scènes de l'*Aiglon* de Rostand et des *Enfants d'Edouard* de Casimir Delavigne; et il a interprété un vaudeville, *Un beau-père pas commode*, de Beissier, dans lequel son père lui donnait la réplique.

En résumé, cette fête, qui s'est terminée par des illuminations dans la soirée, a été réussie en tous points.

UN ACTE DE PROBITÉ. — Mercredi soir, Mme Joseph Timmermans, femme du sous-chef de la société chorale « Les Folichons », a trouvé sur la place du Blanc-Seau, une montre avec chaîne d'une certaine valeur, qu'elle s'est empressée de remettre à son propriétaire, M. Darras, conseiller municipal.

LES ARRIVAGES AUX HALLES. — Hier, jeudi, il est arrivé aux Halles : marée, 50 kil.; fraises, 200 kil.; blettes, 100 kil.; abricots, 20 kil.; pêches, 10 kil.; cerises, 25 kil.; poires, 50 kil.; pois, 400 kil.; choux-fleurs, 100; pommes de terre, 600 kilos.

LES ÉPAVES. — Un cocher, Henri Morand, demeurant rue de Saint-Omer, a déposé, au bureau de police, un paquet de douze billets de la loterie hongroise, qu'il a trouvé, mercredi, rue de Tournai.

— M. Henri Catteau, demeurant rue du Beau-Learier, 116, a trouvé une paire de chaussettes, sur le boulevard Gambetta, mercredi, vers midi. Cette trouvaille a été déposée au bureau de police.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Dans les ateliers de MM. Mathon et Dubruille, un encolleur, Léon Lyckhna, 29 ans, demeurant rue de la Vigne, à Roubaix, s'est blessé à l'épaule en tombant. Huit jours de repos lui ont été prescrits.

— A la filature de coton de MM. Legrand et Cie, rue d'Austerlitz, Henri Masurel, 23 ans, débourreur, demeurant rue des Brasseurs, 71, à Mouscron, s'est blessé à l'avant-bras droit en mettant une corde sur une poulie. L'incapacité de travail sera de dix jours.

— Au peignage de M. Lorthioie-Motte fils, rue Charles-Wattinne, une seigneuse, Marie Pattyn, 27 ans, demeurant rue de Mulhouse, 4, s'est fait une piqûre profonde à l'extrémité du médius de la main droite à une aiguille de barrette. Un repos de huit jours a été ordonné à l'ouvrière.

— Dans la fabrique de tapis de M. Parmentier, rue de Paris, un chauffeur, Emile Albert, 37 ans, demeurant rue Fin-de-la-Guerre, cour Courbon, 4, s'est contusionné le cuir chevelu et la région lombaire en tombant dans la cave au charbon. L'ouvrier sera contraint au chômage pendant une huitaine de jours.

17 CHEMISETTES à la Pensée, 43, rue St-Jacques.

Communications

TOURCOING. — La Commission des Trompettes Intimes prie ses membres de ne pas manquer à la répétition générale qui aura lieu le samedi 28 juin, à huit heures et demie précises, pour la sortie de dimanche.

— Les Vétérans des armées de terre et de mer. — Il est rappelé aux sociétaires que la réunion de dimanche prochain, 29 courant, pour la promenade flamande, aura lieu à une heure et demie précise, au siège de la société, 19, rue de la Gare, pour aller prendre place au cortège, place de la République.

MARCQ-EN-BARŒUL

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Dans la fonderie de M. Donat, un ouvrier manœuvre, Gustave Deraeve, âgé de 32 ans, demeurant, 5, rue Traversière, descendait un poids de charge suspendu à une grue; tout à coup, il lâcha la corde et le poids vint l'atteindre au ventre. M. le docteur Masson qui a examiné le blessé lui a prescrit quelques jours de repos.

— Chez MM. Lesaffre et Cie, distillateurs, M. Charles Vendrasse, machiniste, s'est donné un coup de marteau sur la jambe droite. Dix jours de repos suffiront à son rétablissement.

— M. Jules Bernard, âgé de 39 ans, domicilié à Roubaix, travaillant pour le compte de M. Léon Brismoutier, maître-plafonneur, est tombé d'un échafaudage et s'est contusionné la région dorsale. L'ouvrier en sera quitte avec quinze jours de repos.

BLESSÉ PAR UNE VACHE. — Un ouvrier agricole, M. Edouard Morel, âgé de 59 ans, occupé chez M. Dubar-Picavet, conduisait une vache en pâture; tout à coup, la bête rendue furieuse se jeta sur lui et lui porta deux coups de corne. La vache se calma d'elle-même... et se rendit dans la pâture. Quant à l'ouvrier, il fut visité par M. Ducroquet qui constata une entorse au poignet et une hématocèle vigindle. Le médecin prescrivit au blessé trois semaines de repos.

LINSELLES

LA PREMIÈRE DUCASSE DE LINSELLES a lieu dimanche prochain. A en juger par le nombre et la variété des établissements forains qui s'établissent sur la place, la fête sera brillante.

RONCQ

UNE DESCENTE DE PARQUET. — A plusieurs reprises nous avons entretenu nos lecteurs d'une affaire de mœurs, à la suite de laquelle une femme Cappelaere avait été arrêtée. L'enquête suit son cours et c'est pour la continuer que M. Davaine, juge d'instruction, accompagné de son greffier, s'est rendu à Roncq. Seize témoins ont été entendus. Arrivé à Roncq par le train de 2 h. 27, le magistrat est reparti vers quatre heures et demie.

UN ACCIDENT s'est produit mercredi soir, au hameau de la Gare; un cultivateur de Linselles, M. Vermersch, demeurant au Blaton, sortait de la gare aux marchandises conduisant un chariot chargé de sable, quand il eut le malheur de la main gauche pris entre la boudine du « traxi » et le marteau. Les os ont été mis à nu; le blessé a reçu les soins de M. le docteur Galissot, à l'estaminet Castel Vérin; l'amputation du doigt a dû être pratiquée.

INFRACTION AU RÈGLEMENT DE L'OCTROI. — Les gardes-champêtres Foret et Olivier ont dressé contravention à la charge de deux garçons brasseurs au service de M. P. d'Halluin, surpris au moment où ils déchargeaient un fût de bière, sans avoir fait la déclaration d'entrée à l'octroi.

HALLUIN

LA PHILHARMONIE A DUNKERQUE. — Dimanche prochain, l'excellente société d'Halluin, la Philharmonie, se rendra à Dunkerque, où elle donnera deux concerts : le premier à midi, sur la place Jean-Bart; le second, à trois heures de l'après-midi, au Parc de la Marine. Le départ s'effectuera en gare de Menin, dimanche matin à cinq heures quarante-sept. Les excursionnistes auront la faculté d'assister à une messe, dite à cinq heures en l'église Saint-François, à Menin. La compagnie de la Flandre-Occidentale accorde aux voyageurs accompagnant la Philharmonie, une réduction de 15 %; les billets sont valables deux jours, avec retour facultatif le dimanche ou le lundi, à cinq heures quarante-deux du soir, en gare d'Ostende. Les inscriptions sont reçues jusque ce soir vendredi au siège de la Philharmonie.

QUESNOY-SUR-DEULE

AU TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE. — L'audience de simple police qui devait avoir lieu hier jeudi, est remise à quinzaine, les affaires inscrites au rôle étant en nombre insuffisant.

VÉRIFICATION DES POIDS ET MESURES. — La vérification des poids et mesures aura lieu du 3 au 5 juillet inclus. Les opérations auront lieu au Café de l'Harmonie, rue Belle-Croix.

FORMATION D'UNE SOCIÉTÉ DE GYMNASTIQUE. — Nous apprenons qu'une société de gymnastique est en formation chez M. Dupontchelle « Au repos des voyageurs », chemin de Verlinghem. La liste comprend déjà quatre-vingt-deux inscrits. Une réunion préparatoire aura lieu prochainement. Nos meilleurs souhaits à nos futurs gymnastes.

COMINES

LA FÊTE DU 14 JUILLET. — La Commission des fêtes a établi, hier jeudi, le programme du 14 juillet. Le plus des réjouissances que nous publierons prochainement, il y aura une distribution de secours aux indigents pour laquelle un crédit de cent francs a été voté.

LOMPRET

VOIES DE FAIT. — M. Frédéric Defondker, ouvrier agricole chez M. Pollet-Fouquet, a déposé une plainte à la gendarmerie contre Auguste Lammens, charretier, qui en rentrant ivre, lui aurait porté des coups. L'inculpé et plusieurs témoins nient les faits.

NOUVELLES RELIGIEUSES

ROUBAIX. — Tiers-Ordre de St-François : Fraternité des Hommes. — Dimanche prochain, 29 courant, auront lieu les réunions mensuelles de la Fraternité. La première aura lieu à six heures et demie du matin, et la seconde à onze heures trois quarts du matin.

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'AMEUBLEMENTS
ÉCLAIRAGE, OBJETS D'ART
Les magasins et ateliers de **MOREL-GOYEZ**, 29 et 27, *rue Royale* à Lille, sont transférés et réunis 29, *rue Esquermoise*, ancienne maison HENRI DELESALLE. 952

LILLE

LES TRAMWAYS MONGY. — Une commission d'enquête s'est réunie, mercredi après-midi, à la Préfecture du Nord, pour formuler son avis sur le projet d'un réseau de tramways électriques dans le Nord et le Pas-de-Calais, dits tramways Mongy, du nom du représentant de la Compagnie des tramways et voies ferrées du Nord.

M. Delaune, député, conseiller général, a été élu président par les membres de la commission; M. Gossart, conseiller général, industriel à Lille, a été choisi comme secrétaire.

La commission a entendu des rapports de MM. Bonte, maire de Lambersart, et Ory, sur le projet de la ligne de Lille à Armentières, avec embranchement vers Canteleu-Lambersart; de M. Gombert, directeur de l'école primaire supérieure de Fournes, concernant le tracé de la ligne de Lille à Béthune.

La commission a ajourné ses résolutions au samedi 12 juillet, à deux heures et demie. Elle se réunira de nouveau à la Préfecture.

LES TRAMWAYS ÉLECTRIQUES. — Jeudi, à deux heures et demie s'est réunie au siège de la Compagnie des tramways, rue Auber, la commission chargée de la reconnaissance et de la réception des lignes et voitures électriques. Elle a procédé à la réception de la ligne Esquermoise qui va de la porte de Douai à la rue Négrier.

LES ANCIENS DU 8e DE LIGNE. — En quatre mois quelques anciens du 8e de ligne ayant à leur tête, M. le général Solard, l'ancien colonel du 8e et M. May, ont trouvé le moyen de grouper 200 sociétaires formant ainsi une des associations les plus rapiment prospères d'anciens militaires.

Hier, les anciens du 8e ont célébré en famille au « Gabon », l'anniversaire de Solférino, un des plus beaux faits d'armes inscrit au drapeau du régiment. Fête pleine de cordialité et de charme, où Jouvenet, le bon poète patoisant, improvisa de spirituels vers, en l'honneur des anciens du 8e, où la Madrilène fit d'exquise musique, où maints chanteurs et déclamateurs mirent en valeur des talents divers.

Nous tenons spécialement à féliciter MM. Hemelsdèt, Dubois, F. Plaisant, le désopilant comique Gracia, et les deux excellents artistes tourquennois, MM. Flipo et Vandeputte, enfin l'aimable président, M. Plaisant, MM. Wissaut, Carette, Nédonsel, Vandeputte, Flipo représentant les délégations de Roubaix-Tourcoing.

LES VOLEURS DE BICYCLETTES. — Mercredi, vers cinq heures de l'après-midi, quatre agents surprenaient, place de la Gare, un groupe de six individus aux allures louches, qui examinaient les couloirs des cafés et les garages de bicyclettes.

Soudain, l'un d'eux se détacha, enfourcha une machine appartenant à M. Vandenberghe, d'Halluin, et voulut fuir.

Les agents l'arrêtèrent, ainsi que ses complices, et les menèrent au poste de la sûreté.

Trois d'entre eux furent mis en liberté; les autres ont été maintenus et déférés au parquet; ce sont les sieurs François et Manuel Ferrère, âgés de 22 et 23 ans, marchands d'oranges, demeurant à Béthune, et François Bernard, 34 ans, même profession, rue Masséna, 26 ans, à Lille. Tous sont de nationalité espagnole.

Jeudi matin, un individu de la même bande a été arrêté au moment où il enlevait un vélo qui était placé dans un couloir d'un estaminet de la rue du Molinel. D'autres arrestations sont imminentes.

ÉCOLE DE TIR ET D'INSTRUCTION MILITAIRE DE LILLE. — Dimanche 29 juin : Attaque et défense d'un bois. Réunion des officiers : Gare de Lille à 8 h. 40.

POURSUITES CONTRE D'ANCIENS CONGRÉGANISTES. — M. l'abbé Rollin, ancien supérieur des RR. PP. Jésuites de la rue Négrier, et M. l'abbé M. Mayet, directeur du patronage de la paroisse Saint-Sauveur, sont assignés à comparaître, le jeudi 10 juillet, devant le tribunal correctionnel de Lille, pour infraction à la loi sur les associations. On reproche à M. l'abbé Rollin d'avoir prêché dans la cathédrale de Toulouse et à M. l'abbé Mayet de diriger le patronage Saint-Sauveur.

WAMBRECHIES

AVIS AUX PLANTEURS DE TABAC. — La Mairie nous communique l'avis suivant : « En raison du sinistre qui a atteint plusieurs régions du département dans lesquelles les tabacs ont été gelés, et pour permettre aux planteurs de réparer les dommages dans la mesure du possible, la manufacture du tabac a décidé que la limite de conservation des semis serait prolongée du 30 juin au 5 juillet. »

ENQUÊTE D'UTILITÉ PUBLIQUE. — Une enquête est ouverte sur le projet de fixation des alignements du chemin rural d'intérêt commun 149. Le projet, avec les pièces à l'appui, sera déposé à la Mairie, du 25 juin au 1er juillet. A l'expiration de ce délai, M. George Vandomme, commissaire spécial désigné à cet effet, par M. le Préfet, recevra, à la Mairie, pendant trois jours consécutifs, les 10, 11 et 12 juillet, de quatre à cinq heures du soir, les observations qui pourraient être faites sur ce projet.

PROCÈS-VERBAL a été dressé à la charge de M. Louis Blervacque, marchand de lait, domicilié à Saint-Maurice, qui se promenait en vélo non muni d'une plaque réglementaire.

MARQUETTE

LA DUCASSE annuelle est fixée au dimanche 29 juin. Déjà, de nombreux forains sont venus s'installer sur la Place.

UN INCENDIE. — Un commencement d'incendie s'est produit chez M. Lamblin-Cramet, peintre et cabaretier à

FEUILLETON DU 28 JUIN 1902 — N° 34

LES SEPT HOMMES ROUGES

PREMIÈRE PARTIE

XVIII. — (SUITE)

— Assez ! dit Ricardo d'une voix brève et menaçante. Oserez-vous me répéter en face qu'en écoutant les paroles du comte vous n'avez point deviné ce qu'il voulait de vous; qu'en consentant à le recevoir dans votre appartement, sans témoin, à dix heures du soir, vous avez pu ignorer un seul instant qui entrait chez vous ?

Et Ricardo Gomez appuya sa main velue sur l'épaule d'Ida, comme s'il eut voulu briser la pauvre créature.

— Répondez ! fit-il, je le veux !

Sous cette pression brutale, Ida s'affaissa sur le parquet.

— Je suis perdue ! murmura-t-elle.

Le Mexicain haussa dédaigneusement les épaules.

— Allons donc ! Moins de grands mots et plus d'actions. Avant minuit, ce papier, signé du comte, doit être en ma possession. Vous m'avez entendu, senora ?

Ida fit un dernier effort. Elle se releva, fière, belle d'indignation, de mépris et de haine.

— Jamais ! dit-elle. Vous pouvez prendre ma vie, je n'y tiens lus; mais mon honneur point !

La figure de Ricardo se violaça sous les effets d'une colère qui ne se contenait plus.

— Misérable créature ! exclama-t-il.

Et d'un geste violent, il attira la jeune femme vers l'un des angles de l'appartement.

Là, il pressa un ressort caché dans la boiserie, et le panneau s'ouvrit brusquement.

Un spectacle plein d'horreur s'offrit aux yeux épouvantés d'Ida.

— Regarde ! dit Ricardo Gomez avec un ricanement féroce, voilà le sort réservé à tes six frères !...

La jeune femme poussa un cri déchirant de terreur et d'angoisse, et, se voilant la face de ses deux mains, chancelante, marchant à reculons, elle vint tomber accroupie au milieu de la chambre.

Le panneau de la boiserie s'était refermé.

— Et maintenant, reprit froidement le Mexicain, oseras-tu dire encore, comme tout à l'heure, jamais ?

L